

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ DES
ANGLICISTES
DE
L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

N° 42 - Trimestriel

Mars 1997

Correspondance : Jean-Louis Duchet, 4, rue Saint-Hilaire, 86000 Poitiers —
% 05 49 55 99 96. Fax: 05 49 45 32 90. — duchet@hermes.univ-poitiers.fr

SOMMAIRE

Le mot du président.....	2
SOCRATES: Langues, mobilité et technologies de la formation	4
Compte-rendu du XX ^e congrès de l'A.E.D.E.A.N.....	12
Le CAPES externe d'anglais 1997	14
Livres et documents reçus.....	19
Annonces de colloques	22
Ateliers du Congrès de Nice	23

2

Bulletin d'adhésion 24

Autorisation de prélèvement automatique pour la cotisation 27

Le Mot du président

Même si l'on peut dire qu'au moment où vous lirez ces lignes la saison des vœux sera passée depuis belle lurette, ce numéro de mars du *Bulletin* est le premier de 1997, et une proportion encore relativement faible des quelque 1370 adhérents de notre société a reçu dès le 4 janvier, relayés par la liste de messagerie de la SAES, désormais très active, les vœux que Jean-Louis Duchet et moi-même avons envoyés au nom du Bureau. À toutes et à tous, donc, mes vœux de bonne année.

À chaque année ses anniversaires. Aujourd'hui, le *Bulletin de la SAES* a dix ans, et le présent numéro est la preuve que la formule inventée pour le numéro inaugural de mars 1987 par Jean Raimond et Louis Roux était excellente. À quelques détails près, c'est toujours celle que nous utilisons aujourd'hui, et le programme de modernisation que nous avons entrepris n'a pas eu non plus d'effet sur la présentation générale d'un *Bulletin* qui, pour des raisons d'efficacité et d'économie, est toutefois désormais composé entièrement par notre secrétaire général.

Le programme de modernisation, qui a été la préoccupation principale du Bureau depuis le congrès de Nancy, a déjà donné lieu à plusieurs réalisations spectaculaires dans le domaine de l'information et de la communication électroniques avec, notamment, l'ouverture d'un site SAES d'archivage de documents (<<ftp.univ-poitiers.fr/SAES/>>) et d'une liste de messagerie (<saes@cri.univ-poitiers.fr>). Tous ceux qui se sont abonnés à cette dernière (les modalités de l'abonnement ont été indiquées très clairement dans le *Bulletin* n°41, p. 20) ont pu mesurer la formidable efficacité de ce nouvel outil de communication. Prochainement, la SAES aura sa page d'accueil et des liens permettront d'accéder instantanément aux sites dont se dotent maintenant la plupart des sociétés savantes françaises et étrangères, de même que de nombreux centres de recherche.

Moins spectaculaire, plus ingrat, mais à coup sûr plus important encore, dans la mesure où il s'agit de l'outil dont dépend toute la gestion de la SAES,

un travail de grande technicité a été fait par Alain Cazade, notre nouveau trésorier, pour la mise en place d'une base de données. Nous allons désormais pouvoir disposer d'un fichier permettant d'effectuer de manière plus efficace et plus économique toutes les opérations de mise à jour, tenue des comptes, appels et rappels de cotisation, tirage des étiquettes, etc., sans lesquelles nous ne pourrions pas fonctionner. C'est aussi grâce à ce même nouveau fichier que nous allons être en mesure de publier un nouvel annuaire, plus lisible et plus pratique, avec un décalage — une fois n'est pas coutume ! — qui permettra de prendre en compte les modifications liées aux changements, recrutements et mutations qui vont avoir lieu à la fin de la présente année universitaire. Des informations plus détaillées vous seront communiquées à ce propos lors de l'Assemblée générale qui se tiendra à Nice, à l'occasion du XXXVII^e congrès de la SAES, congrès dont je ne doute pas qu'il sera aussi réussi et mémorable qu'il est aujourd'hui prometteur.

Rendez-vous à Nice, donc, pour y célébrer "l'esprit des lieux".

Adolphe Haberer

Composition de la commission de la recherche de la SAES

Comme il avait été dit lors de l'Assemblée générale de Nancy, la Commission de la recherche de la SAES a été renouvelée et placée sous la responsabilité d'Albert Poyet, vice-président. Une première réunion a eu lieu à Paris le 24 janvier 1997 et elle a permis de faire un large inventaire des différentes questions que la commission se propose d'aborder. Un premier rapport sera présenté à l'Assemblée générale de Nice.

Paul Brennan, Université de Caen
 Jacques Carré, Université de Paris IV
 Marc Chénétier, ENS de Fontenay-Saint Cloud
 Pierre Cotte, Université de Paris IV
 Jean-Pierre Durix, Université de Bourgogne
 Adolphe Haberer, Université Lumière-Lyon II
 Jean-Jacques Lecercle, Université de Paris X-Nanterre
 Jean-Marie Maguin, Université Paul Valéry-Montpellier III
 Michel Morel, Université de Nancy II
 Josiane Paccaud Huguet, Université Lumière-Lyon II
 Michel Perrin, Université de Bordeaux II
 Albert Poyet, Université de Toulouse-Le Mirail
 Louis Roux, Université Jean Monnet, Saint-Etienne
 Jean-Claude Sergeant, Université de Paris III

SOCRATES

Notre collègue Michel Jouve, professeur à l'Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, ayant été récemment nommé directeur de l'Agence Socrates France, nous lui avons demandé de présenter les grandes lignes du programme d'action de l'Union européenne en matière d'éducation. Le texte que nous publions a été rédigé pour les lecteurs du Bulletin de la SAES par l'un de ses collaborateurs. Les bureaux de l'Agence Socrates France se trouvent 10, place de la Bourse, 33080 Bordeaux cedex. Tél.: 05 56 79 44 18.

Langues, mobilité, technologies de la formation - Les enjeux européens

Une Europe de l'éducation se met en place sous nos yeux depuis les années 1980. Mais nous ne la regardons peut-être pas tout à fait en face...

I - L'avènement de SOCRATES

Après la création d'une série de programmes communautaires spécifiques parmi lesquels ERASMUS (1987), COMETT (1987) — qui vit et vécut l'association fructueuse Universités/entreprises pour la formation — puis LINGUA (1989), fut lancé SOCRATES. SOCRATES est le programme d'action de l'Union européenne pour la coopération transnationale dans le domaine de l'éducation. Il a été adopté le 14 mars 1995 par le Parlement européen et le Conseil des Ministres de l'éducation. Il s'appuie sur l'article 126 du "Traité sur l'Union européenne" (dit vulgairement "Traité de Maastricht") qui en constitue le cadre juridique, signé le 7 février 1992 et entré en vigueur le 1^{er} novembre 1993.

Il n'est pas inutile d'en citer ici l'essentiel:

"I. La Communauté contribue au développement d'une éducation de qualité en encourageant la coopération entre Etats membres et, si nécessaire, en appuyant et en complétant leur action tout en respectant pleinement la responsabilité des Etats membres pour le contenu de l'enseignement et l'organisation du système éducatif ainsi que leur diversité culturelle et linguistique.¹

1. L'action de la Communauté vise:

- à développer la dimension européenne dans l'éducation, notamment par l'apprentissage et la diffusion des langues des Etats membres ;

¹ Principe de subsidiarité

- à favoriser la mobilité des étudiants et des enseignants, y compris en encourageant la reconnaissance académique des diplômes et des périodes d'études ;
- à promouvoir la coopération entre les établissements d'enseignement ;
- à développer d'échange d'informations et d'expériences sur les questions communes aux systèmes d'éducation des Etats membres ;
- à favoriser le développement des échanges de jeunes et d'animateurs socio-éducatifs ;
- à encourager le développement de l'éducation à distance.

3. La Communauté et les Etats membres favorisent la coopération avec les pays tiers et les organisations internationales compétentes en matières d'éducation, et en particulier avec le Conseil de l'Europe."

SOCRATES s'inscrit dans le concept d'apprentissage tout au long de la vie (*life long learning*). Rappelons que l'année 1996 a été l' "année européenne de l'éducation et de la formation tout au long de la vie", lancée par le Livre Blanc de la Commission européenne : "Enseigner et apprendre — vers la société cognitive" (décembre 1995).

Le Livre Blanc se fixe cinq objectifs prioritaires :

- encourager l'acquisition de connaissances nouvelles ;
- rapprocher l'école de l'entreprise ;
- lutter contre l'exclusion ("école de la seconde chance") ;
- maîtriser trois langues communautaires ;
- promouvoir l'investissement en ressources humaines.

II - La question des langues

Le premier objectif de l'article 126 du Traité et le quatrième du Livre Blanc doivent permettre le plein exercice de la citoyenneté européenne, plurilingue et pluriculturelle. SOCRATES affiche neuf objectifs spécifiques ; le deuxième est ainsi conçu :

"• promouvoir une amélioration quantitative et qualitative de la connaissance des langues de l'Union européenne, notamment les moins diffusées et les moins enseignées, afin de renforcer la compréhension et la solidarité entre les peuples de l'Union européenne et de promouvoir la dimension interculturelle de l'enseignement".

Par "quantitatif", il faut entendre la diversification de l'offre en langues² ; par "qualitatif", le développement des capacités des Européens à communiquer entre eux³.

² Actuellement dans SOCRATES, quinze langues sont concernées (pour dix-huit pays

Il s'agit bien de cela en effet : aider à surmonter les difficultés linguistiques et culturelles qui entravent l'exercice des "quatre libertés" du Traité de Rome (1957)⁴. Le programme autonome LINGUA (1989-94) répondait déjà à ce souci. SOCRATES reprend donc et prolonge les acquis de programmes précédents, ERASMUS et LINGUA notamment ; il introduit également des innovations : l'éducation scolaire (COMENIUS), l'éducation ouverte et à distance et l'éducation des adultes. Il est tout à fait symptomatique de constater que LINGUA (qui comporte cinq actions — voir annexe), l'éducation ouverte et à distance et l'éducation des adultes font partie des "mesures transversales"⁵. De fait, ces questions et domaines se retrouvent partout dans le programme. On consultera par exemple en annexe un tableau récapitulatif intitulé "dimension européenne : les langues dans SOCRATES, LEONARDO et JEUNESSE POUR L'EUROPE III".

III - Le concept de mobilité et les "nouvelles technologies"

L'EOD — l'"éducation ouverte et à distance"⁶ — est une réponse à l'objectif 8 du programme SOCRATES (objectif 6 de l'article 126 du Traité sur l'Union européenne). Elle répond tout à fait au premier objectif du Livre Blanc déjà cité, à savoir : "encourager l'acquisition de connaissances nouvelles" (reconnaissance des compétences/mobilité/logiciels éducatifs multimedia). Elle entre pleinement dans les compétences et les attributions des universités⁷.

participants) : allemand, anglais, danois, espagnol, finnois, français, grec, italien, néerlandais, portugais, suédois, soient les onze langues officielles de l'Union, auxquelles se joignent l'irlandais et le luxembourgeois, l'islandais et le norvégien.

³ Cf. Avant propos au Guide du candidat SOCRATES 1997 : "De l'enseignement pré-scolaire aux études du troisième cycle, des écoles d'enseignement primaire et secondaire aux établissements intégrant l'éducation des adultes, SOCRATES s'adresse à tous les secteurs de l'éducation et soutient une vaste gamme d'activités parmi lesquelles la mobilité, les visites d'échange et d'étude, les projets transnationaux, la formation continue, les analyses et la recherche, le développement de partenariats et de réseaux de différents types." - Edith CRESSON, membre de la Commission européenne, chargée de la recherche, de l'éducation et de la formation.

⁴ Libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services.

⁵ SOCRATES est divisé en trois chapitres : ERASMUS, COMENIUS, Mesures transversales.

⁶ Dans le *Guide du candidat* précédent, cette action était intitulée "enseignement ouvert et à distance". Ce changement de termes n'est bien sûr pas innocent.

⁷ Etablissements et organismes éligibles :

- les centres de ressources et les organisations possédant une expérience dans le domaine de l'Education ouverte et à distance et des multimédias ;
- les établissements d'éducation à distance (y compris les universités ouvertes) ;
- tous les types d'établissements d'enseignement et de prestataires de services dans le domaine éducatif, quel que soit le secteur d'éducation concerné ;
- les instances académiques et professionnelles ou les agences responsables de la reconnaissance académique et professionnelle ;

L'EOD est définie comme impliquant "l'utilisation de moyens nouveaux —techniques et/ou non techniques— afin d'améliorer la flexibilité de l'apprentissage (en termes d'espace, de temps, de choix des contenus ou des ressources didactiques), d'accroître la qualité de l'enseignement traditionnel et/ou d'améliorer l'accès à distance aux systèmes d'enseignement".

Deux types d'activités peuvent être proposés dans ce cadre :

1) partenariats européens et projets de partenariats :

développement de la coopération pédagogique entre organismes, amélioration des compétences des enseignants, formateurs ou gestionnaires, amélioration de la qualité et de la convivialité des matériels et des services, promotion de la reconnaissance des qualifications acquises par l'EOD.

2) projets d'observation : promotion des bonnes pratiques visant aussi à éviter doublons ou redondances.

L'EOD figure comme une action pleine et entière, mais s'intègre aussi aux volets ERASMUS, COMENIUS, LINGUA et Education des adultes.

Le Livre Blanc identifie trois "chocs moteurs" : le choc de la société de l'information⁸, le choc de la mondialisation, le choc de la civilisation scientifique et technique.

Le maître mot, en filigrane, est bien la "mobilité", qu'elle soit réelle ou "virtuelle". Le Livre Blanc, à ce sujet, propose "une nouvelle voie d'accréditation des compétences techniques et professionnelles : cartes personnelles de compétences, reconnaissance mutuelle des unités de valeur d'enseignement"⁹.

IV - Des raisons pour(ré)agir (vite)

SOCRATES constitue donc un premier instrument de réponse à cette politique européenne de l'éducation à laquelle adhèrent et que promeuvent les Etats membres.

-
- les établissements de formation des enseignants ;
 - les associations d'enseignants et d'apprenants ;
 - les équipes de recherche travaillant dans le domaine de l'EOD ;
 - les associations académiques et éducatives ou les consortiums au niveau national ou européen ;
 - les organisations et les établissements impliqués dans l'innovation en matière d'éducation ;
 - les éditeurs publics et privés ("Guide du candidat" 1997, p. 73).

⁸ Cf. "L'Europe et la société de l'information planétaire" [Europe and the Global Information Society], rapport de M. BANGEMANN (mai 1995) pour la Commission européenne.

⁹ Système ERASMUS-ECTS/European Credit Transfer System). Le projet "Cadre européen commun de référence pour l'apprentissage et l'enseignement des langues" (Conseil de l'Europe - Strasbourg février 1996) parle d'un "portfolio européen de langues". Le rapport cité ci-dessous (note 13) propose même un "Que sais-je ? européen sur site Internet" (p.43).

Le Livre Vert sur l'innovation¹⁰ stigmatise "des systèmes d'éducation et de formation encore inadaptes" et "une mobilité trop faible" dans l'Union européenne"¹¹. Le Livre Vert ne manque pas de noter, d'ailleurs, "l'un des plus remarquables paradoxes de l'Europe : les marchandises, les capitaux et les services y circulent plus librement que les personnes et les connaissances (...). L'accent mis sur le diplôme comme mode de reconnaissance des compétences individuelles crée des rigidités, interdisant une véritable mobilité" (p. 29). Dans la foulée, le supplément 5/96 du "Bulletin de l'Union européenne : Education, formation, recherche : les obstacles à la mobilité transnationale", propose neuf "pistes d'action" parmi lesquelles :

- créer un espace européen des qualifications (piste 4) et
- réduire les obstacles linguistiques et culturels (piste 8)¹²

MLIS (programme pour la promotion de la société de l'information multilingue) lancé par la Commission européenne pour la période 1996-99 met en avant trois lignes d'actions :

¹⁰ Commission européenne, 25 décembre 1995. (propositions de Mme CRESSON et M. BANGEMANN, commissaire chargé de l'industrie, des télécommunications et des technologies de l'information)

¹¹ "Les systèmes d'éducation oscillent entre une trop grande priorité donnée aux connaissances académiques (y compris dans le domaine scientifique) et une formation technique très spécialisée. L'existence de filières encore trop cloisonnées ne contribue pas au processus de diffusion de l'innovation dans l'éducation et l'information (...) tout au long de la vie" (p.27).

¹² L'apprentissage d'au moins deux langues communautaires est devenu une condition indispensable pour permettre aux citoyens de l'Union de bénéficier des possibilités professionnelles et personnelles que leur ouvre la réalisation du marché intérieur. (cf. Louis PORCHER, "Enjeux du système éducatif", CNDP-Hachette (mai 1995) : "Les langues ont cessé d'être un bien académique pour devenir un bien social et professionnel, c'est -à-dire un bien qui engage l'individu" (...); "Désormais, les langues sont des biens sociaux monnayables. La privation des compétences langagières est en train de devenir pire qu'un handicap, une relégation").

Toute action de mobilité devrait être précédée d'une préparation linguistique.

La formation devrait s'accompagner d'une préparation culturelle et d'une initiation au cadre de vie et au milieu de travail du pays d'accueil.

Des actions pilotes doivent être développées dans les Etats membres afin de sensibiliser les jeunes, en particulier, à la "citoyenneté européenne" et au respect des différences culturelles et sociales.

Les organismes nationaux d'appui aux programmes communautaires doivent aider davantage encore les personnes voulant effectuer une formation dans un Etat membre dont "la langue est moins diffusée et moins enseignée".

Cf. également : "Résolution du Conseil du 31.08.1995 concernant l'amélioration de la qualité et la diversification de l'apprentissage et de l'enseignement des langues au sein des systèmes éducatifs de l'Union européenne" (Journal Officiel des Communautés européennes du 12.08.1995).

- soutenir la création d'un cadre de services pour les ressources linguistiques européennes (dictionnaires, banques de données terminologiques, grands recueils de corpus...);
- encourager l'utilisation des technologies, des ressources et des normes linguistiques (en direction des entreprises);
- promouvoir l'utilisation d'outils linguistiques avancés dans la Communauté et le secteur public des Etats membres (mobilité des citoyens).

Ce programme de travail mis au point à Luxembourg (13 décembre 1996) indique clairement que "dans ce contexte, des actions post-LINGUA visant à promouvoir l'apprentissage des langues étrangères revêtent une grande importance. Elles contribuent à l'objectif global de MLIS en faveur du pluralisme linguistique et de la communication internationale. MLIS et SOCRATES en particulier sont donc tout à fait complémentaires et aspirent au même objectif stratégique".

Une conclusion prégnante s'impose: universités et, par conséquent, universitaires sont partout interpellés par SOCRATES, sur les créneaux ERASMUS et Mesures transversales en particulier. Ils se doivent d'être en permanence, face à ces enjeux, de véritables vigies actives pour que, à travers eux et par leur truchement "incontournable", très bientôt, on voie s'accomplir l'Europe par l'éducation et la formation"¹³.

En effet, le rapport REIFFERS souligne avec force que "les enseignants ont un rôle primordial, parce que, dans nos sociétés, ils sont les seuls producteurs d'un service qui ait un caractère multidimensionnel aussi prononcé (...). Il s'agit d'un service de moins en moins réductible à un domaine disciplinaire et, à cela, les enseignants ne sont normalement pas formés" (p. XIII).

Il ajoute qu'il est essentiel de "soutenir la recherche européenne sur les procédures d'évaluation et la définition de critères de performance (...) en se centrant sur le seul élément incontournable, c'est-à-dire sur ce que les élèves ou les personnes qui suivent des cycles de formation ont réellement appris et sur les conséquences de ces acquisitions sur leur vie sociale et professionnelle" (p. 80).

Et enfin, cette proposition qui constitue un véritable défi : "Il serait nécessaire de créer au niveau national ou européen un concurrent public de l'enseignement traditionnel tel qu'une école ou une université virtuelle" (p.72).

Il y a, effectivement, pour nous tous, un défi à relever ... en permanence.

¹³ Titre du rapport du groupe de réflexion sur l'éducation et la formation à Mme CRESSON (décembre 1996): "L'Union européenne doit proposer, en étroite relation avec les Etats membres, un "rêve européen" à sa jeunesse et s'appuyer sur l'éducation et la formation pour ce faire" (lettre d'introduction du Professeur J.-L. REIFFERS, Président du groupe).

Jean-Michel CARTIER
Agence SOCRATES-France
Département des mesures transversales

DIMENSION EUROPÉENNE : LES LANGUES dans SOCRATES (INTERACTIONS).

(allemand, anglais, espagnol, danois, finnois, français, grec, italien, néerlandais,
portugais, suédois, irlandais, luxembourgeois, islandais et norvégien)

ERASMUS (I)	COMENIUS (II)
<p>Action 1 : dimension européenne</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrat institutionnel · <i>préparation linguistique dans la perspective d'une mobilité des étudiants et du personnel enseignant.</i> · <i>élaboration de curricula : cours de langues intégrés visant les étudiants qui ne se spécialisent pas en langues</i> · <i>Ex-Action II LINGUA</i> <p>Action 2 : Bourses de mobilité des étudiants</p> <ul style="list-style-type: none"> · <i>Bourse : compense les coûts de mobilité y compris frais d'apprentissage de la langue</i> · <i>Autres mesures : élaboration d'instruments pour l'enseignement des langues, les assistanats (cf. III, 1.C)</i> 	<p>Action 1 : PEE</p> <ul style="list-style-type: none"> · <i>développement de moyens de communication électroniques et de contacts entre élèves (cf. III, 2)</i> <p>Action 2 : Education enfants de migrants, de professionnels itinérants et de tziganes.</p> <p>Education interculturelle :</p> <ul style="list-style-type: none"> · <i>Société caractérisée par la diversité culturelle et linguistique. Une attention particulière est accordée à l'enseignement de la langue du pays d'accueil et des langues et cultures du pays d'origine.</i> <p>P <i>l'encouragement de l'apprentissage des langues revêt plus que jamais une importance sociale (communication interculturelle)</i></p>

... dans **LEONARDO : Volet 3 (III.1)** : coopération en vue de l'amélioration des compétences linguistiques (formation professionnelle)

- *conception et réalisation de projets pilotes, transnationaux (FI, FC, continuum) = ex-Action III de LINGUA , redéfinie :*

- *techniques d'évaluation des besoins en compétences linguistiques/audits d'entreprises/curricula conjoints, supports pédagogiques innovants, reconnaissance des acquis linguistiques/ matériels didactiques spécifiques/ méthodes d'auto-apprentissage des langues + préparation linguistique : placements et échanges*

- *programmes transnationaux d'échanges (FI + FC) :*

- échanges de formateurs et tuteurs dans les entreprises et les institutions spécialisées en formation linguistique

LINGUA (III, 1)	EOD (III, 2)
<p>Action A : PCE (programmes de coopération européenne)</p> <ul style="list-style-type: none"> · programme de cours · matériel didactique · modules de formation <p>Action B : F.C. en langues étrangères (stages d'immersion)</p> <ul style="list-style-type: none"> · enseignants de langues · enseignants dans la langue · recyclage · inspecteurs/conseillers · formateurs d'enseignants <p>Action C : assistanats</p> <ul style="list-style-type: none"> · futurs enseignants de langues (3-8 mois) · 3 mois : langues modimes (cadre : Action E ou autres projets de coopération transnationale: COMENIUS-PEE) <p>Action D : Développement d'instruments pour l'enseignement des langues et l'évaluation des compétences linguistiques</p> <ul style="list-style-type: none"> · programme d'enseignement · supports didactiques novateurs · outils et méthodes de reconnaissance des acquis linguistiques <p>Action E : PEC : projets éducatifs conjoints = la langue comme moyen (et comme fin) de communication et d'apprentissage.</p>	<p>Permet de surmonter les barrières à la mobilité transnationale</p> <p>↳ priorité SOCRATES (cf. Traité de Maastricht)</p> <p>↳ un des onze projets du G7 (février 1995) : formation et éducation transculturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> · nouveaux outils pédagogiques · diffusion de méthodes concrètes · créer la "réalité virtuelle" de vie et de travail à l'étranger <p>↳ "Flexibilité de l'apprentissage"</p> <p>Echanges d'information et d'expériences (III, 3)</p> <p>- 3.3E : ARION</p> <ul style="list-style-type: none"> · visites d'études pour décideurs en matière d'éducation: "enseignement des langues" <p>- 3.5A : Education des adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> · diffusion des connaissances et des traditions et intensification de la connaissance des langues des pays participants <p>- 3.5 B : Mesures complémentaires</p> <ul style="list-style-type: none"> · promotion de la coopération européenne dans le domaine de l'apprentissage des langues.

et dans JEUNESSE POUR L'EUROPE III : activités dans le domaine de l'éducation interculturelle.

COMPTE RENDU DU XX^e CONGRÈS de l'AEDEAN

C'est à Barcelone, les 12, 13 et 14 décembre 1996, que s'est tenu le XX^e congrès d'AEDEAN, "Asociación española de estudios anglo-norteamericanos."

Cette association, extrêmement dynamique, compte près de neuf cents adhérents, ce qui la place au troisième rang au sein d'ESSE, après l'association britannique et la nôtre.

Congrès particulièrement important, non seulement parce qu'il se situait au terme de deux décennies, mais parce qu'il s'agissait aussi d'élire un nouveau Président, le mandat de Susana ONEGA venant à terme.

Un mot d'abord de l'organisation exceptionnelle qui, sous la houlette de Pedro GUARDIA, regroupait quelque vingt enseignants et soixante-dix étudiants de l'Université de Barcelone, dans un site prestigieux qui allie la tradition architecturale de la très solennelle "Paraninfo" à la modernité de salles plus modestes mais plus fonctionnelles. Il est de coutume d'adresser des louanges de courtoisie au comité organisateur.

Le congrès réunissait dix-huit ateliers balayant un spectre allant chronologiquement du Moyen-Age aux années quatre-vingt-dix et, thématiquement, de la linguistique et de la phonologie aux "nouvelles littératures," en passant par les études américaines (il n'existe pas en Espagne d'association d'études américaines distincte d'AEDEAN) et cinématographiques. On notait aussi des tables rondes, et nombre de conférences plénières, dont l'énoncé donnera une idée du foisonnement :

"Outside the Canon: Writers of the South" (Arancha USANDIZAGA, U. Autònoma de Barcelona);

"The Fundamentals of the Creative Process in Literary Fiction" (Robert BUTLER, écrivain);

"Acquisition Contributions to Linguistic Theory: Children's Early Structure from a Minimalist Perspective," (Thomas ROEPER, U. of Massachusetts);

"Generativity, Categoriality and Grammar: The Notion of 'Rule of Grammar' Revisited" (Talmy GIVÓN, U. of Oregon);

"Money Speaks. U.S. Writers Listen" (Cristina GIORCELLI, Roma "La Sapienza");

"Is This Story True?" (Hilary MANTEL, écrivain);

“Tradición e innovación, conservadurism y progresismo en la enseñanza de lenguas extranjeras” (Aquilion SÁNCHEZ, U. de Murcia);

”New Movements in British Drama” (Michael BILLINGTON, critique);

“Noun and Verb Classification in Historical English Morphology: The Interplay of Synchrony, Diachrony and Morphological Theory” (Dieter KASTOVSKY, U. of Vienna).

On remarquait, aussi bien parmi les intervenants que dans l’assistance aux divers ateliers, la présence d’un public jeune, composé aussi bien d’enseignants que d’étudiants en maîtrise et de doctorants. Mais il est vrai que les critères d’adhésion à AEDEAN sont différents de ceux qui régissent notre société.

Place était faite aussi aux réjouissances, avec “The Play-It-Again-Sam-Band” du jeudi soir et l’étonnant “One Woman Show” de Eunice ROBERTS le lendemain (à propos de la représentation des femmes dans le théâtre de Shakespeare) et, bien sûr, aux agapes, avec le banquet du samedi soir et, à l’occasion d’un repas informel, le vendredi soir, avec les judicieux commentaires œnologiques du trésorier (de IAEDAN comme d’ESSE), Carmelo CUNCHILLOS, qui auraient pu faire rougir (de honte ou de plaisir) plus d’un connaisseur gaulois.

Enfin, l’Assemblée générale du samedi matin, après avoir dûment (et à juste titre) remercié Susana ONEGA pour l’impulsion donnée à l’Association, procéda à l’élection d’un nouveau Président, en l’occurrence Fernando GALVÁN (Un. de Alcalá de Henares), auquel le délégué que je fus présenta les compliments et lettres de créance de la SAES et de son président, en lui souhaitant, en notre nom à tous, le succès le plus éclatant dans son entreprise, et longue vie et prospérité à l’association espagnole.

André Muraire

Le CAPES d'anglais 1997

Nous publions ci-dessous un compte rendu de la réunion qui a eu lieu le 2 décembre 1996, à laquelle participaient la présidente et le bureau du jury du CAPES externe d'anglais ainsi que les formateurs des IUFM concernés par la préparation du concours. Le texte de ce compte rendu a été revu par Henri Quéré et Claude Delmas, vice-présidents du jury. — *La rédaction.*

La journée a été organisée en trois étapes :

1. Bilan du concours 96 et perspectives 97 par la présidente.
2. Interventions de M. Quéré (littérature), M. Delmas (linguistique) et Mme Chochillon (didactique).
3. Questions des participants et réponses apportées.

I - Bilan et perspectives

La présidente a fait état des résultats 96 : voir les divers chiffres dans le rapport.

Elle a ensuite insisté sur les points suivants :

- nécessité de la connaissance directe des programmes, œuvres en littérature, documents authentiques en civilisation.
- pratique quotidienne de la traduction.
- pas de lecture naïve dans la présentation de la nouvelle.
- en ce qui concerne les points de grammaire, pas de simple étiquetage et nécessité de prendre en compte la spécificité du texte.

De façon générale, il est essentiel que les candidats s'entraînent à travailler en temps limité, à prendre la parole en public et qu'ils entretiennent un contact quotidien avec la langue anglaise (radio, T.V., presse).

Il n'y aura pas de changement dans la configuration des épreuves, en particulier pour la traduction : l'épreuve comprendra un thème ET une version.

L'oral débutera le 15 juin 1997 pour la première série.

II - Interventions de M. Quéré, M. Delmas et Mme Chochillon

II. 1. M. Quéré (littérature):

- aucun auteur n'est privilégié ni exclu.
- aucun type de sujet n'est écarté : il n'y a pas de sujet type CAPES qui se différencierait d'un sujet de type agrégation.

Le but est de "permettre à tous les candidats de s'exprimer et aux meilleurs de se distinguer." (extrait du rapport de 1996)

La gestion du temps est importante : il faut éviter les fins précipitées.

Il importe de respecter le principe de la pertinence, qui s'oppose souvent au savoir accumulé, et de lutter contre les dérives (développement thématique ou catalogue des personnages). Il faut veiller aussi à la bonne gestion des citations.

En ce qui concerne la nouvelle à l'oral, la fourchette sera resserrée quant au format des textes proposés, le problème étant de trouver un équilibre — quantitatif et qualitatif—entre longueur et difficulté présumée.

Dans un souci d'homogénéité, on cherchera à éliminer les textes jugés trop simples ou trop expérimentaux. Des connaissances critiques sont indispensables, sans que cela implique nécessairement un recours à la technicité du vocabulaire. Il s'agira dans tous les cas de prendre en compte la performance individuelle des candidats, avec la logique qui lui est propre.

M. Quéré a également indiqué que pour les différentes épreuves ou sous-épreuves orales (hormis la version ou le thème), il existait dans le jury, au moins de façon implicite, une sorte de "méta-barème" dont la forme, rencontrée également dans d'autres disciplines, serait du genre:

1. description raisonnée des phénomènes.
2. analyse critique (fonctionnelle, instrumentale, etc.) des données.
3. exploitation des résultats.

II. 2. M. Delmas :

Principes de base:

- spécificité de la langue et utilisation pertinente de la théorie.
- réaction à la spécificité du fait, de manière à éviter qu'une application maladroite et agressive de concepts théoriques imparfaitement maîtrisés n'en vienne à occulter l'intérêt du fait de langue proposé.
- contrastivité au niveau de langues différentes (à ce propos, les remarques diachroniques ne sont pas impératives, mais bienvenues, voire susceptibles de bonus)
 - ne pas seulement affirmer, mais proposer ne serait-ce qu'un embryon de justification, même simple, de manière à montrer que l'on a au moins compris qu'il ne convenait pas de se contenter d'une simple description. Ne pas seulement affirmer mais tenter de démontrer.
 - décloisonnement terminologique: les diverses catégories sont trop souvent conçues comme étanches. A NP sujet générique correspond un GV spécifique. Les parenthésages catégoriels n'empêchent pas des mises en relation affines.

Toute remarque judicieuse, dans la description, l'explication, la contrastivité synchronique ou diachronique, etc. donne droit à un bonus.

Quelques changements :

- Tout fait de langue étant relié à de la syntaxe, de la sémantique et de la pragmatique, il est artificiel d'intituler un des trois points "syntaxe". Il sera donc proposé les formulations suivantes : GN, GV et EC = énoncé complet ou composé. Ce symbole sera précédé d'un chiffre I, II, III, ou 1, 2, 3.

- Les trois points différents resteront la règle mais il sera possible d'avoir 2 GV ou 2 GN...

- Méthodologie :

- décrire et analyser: faire ressortir les constituants immédiats de l'énoncé, quitte à faire apparaître des instances implicites, "x" ou autres, si nécessaire.

- le protocole (pas forcément toujours dans cet ordre):

- a) discerner le problème spécifique posé par le fait de langue

- b) donner une glose: étape importante car elle nous permet de voir si le candidat a compris l'énoncé

- c) rôle des cotexte et contexte

- d) tenter, si la chose est accessible, de montrer comment la valeur centrale de telle occurrence contribue à mettre en place le produit sémantique fini

- e) proposer la description, le plus clairement possible

- f) manipulation : permutation, substitution, effacement, mouvement ou déplacement, changement de parenthésage, changement d'accentuation, changement d'intonation, introduction ou suppression d'une pause, changement de contexte, etc.

- g) possibilité (et non nécessité) d'introduire des remarques contrastives (diachronie, appel à une traduction en français)

Et il reste à "nouer les quatre coins du mouchoir", c'est-à-dire mettre en relation les résultats des questionnements que représentent les parties a) à g) du protocole. Eventuellement montrer comment ces résultats se confortent, se neutralisent, etc.

II. 3. Mme Chochillon :

Dossiers proposés aux candidats :

- le jury est vigilant quant à la faisabilité des sujets et à leur équivalence dans la difficulté

- un large éventail de sujets est proposé: comparaisons d'ordre diachronique ou synchronique, sujets centrés sur l'analyse de stratégies, etc.

Prestation des candidats 96:

- pas de surprise devant les dossiers, la nature de l'épreuve est bien connue

- prise en compte effective des conseils donnés dans les rapports

- des connaissances théoriques, certes, mais souvent plaquées car mal assimilées.

Les attentes du jury

Globalement, la demande est similaire à la demande universitaire: pas de paraphrase, précision dans l'emploi du lexique, clarté des concepts (les termes doivent être définis et expliqués; il faut éviter d'utiliser le lexique de la profession ("P.R.L.", "repères culturels coordonnés", "grammaire en contexte", etc.) quand ils ne sont pas pertinents au dossier étudié. Le jury attend un exposé construit, démonstratif. Le candidat doit montrer qu'il sait questionner (par exemple, la portée d'un exercice), même s'il ne sait pas apporter de réponse, en raison de son absence d'expérience de la classe, qu'il sait mener une réflexion sur une question de didactique, même si cette réflexion n'est pas aboutie.

La démarche attendue

- Une bonne lecture du dossier proposé et un repérage avisé des éléments significatifs.

- Mise en relation, en perspective, des éléments repérés : cohérence / progressivité / objectifs (pas nécessairement les "quatre objectifs" et les "quatre savoir-faire").

- Élaboration et traitement d'une problématique rendant évidente la capacité de réflexion autonome du candidat.

Les évolutions pour la session 1997

- Les sujets eux-mêmes afficheront une problématique très claire.

- Les "consignes" se limiteront à une ou deux questions ciblées sur la problématique du dossier.

- Les dossiers tenteront de couvrir, dans leur diversité, tout le champ de la didactique de façon que les compétences évaluées relèvent des

compétences nécessaires au bon exercice du métier.

III. Questions et remarques de l'assemblée

1. Il serait souhaitable de détailler la note de traduction en deux notes (thème et version), ainsi que celle de la présentation de nouvelle.

Réponse : C'est impossible en raison des textes officiels et doit être préservé un poids égal de toutes les parties à l'oral.

A l'objection d'un intervenant signalant que le détail des notes était donné jusqu'en 93 et qu'il s'agit donc d'un problème matériel et non règlementaire, il a été répondu que la raison est le logiciel utilisé.

Les épreuves sont au nombre de 5; ce sont 5 notes qui sont communiquées aux candidats.

2. Il est regrettable que la fiche d'anglais parlé n'ait pas été envoyée aux candidats.

Réponse : Le statut de La Poste ne permet plus la gratuité de l'expédition du courrier administratif. Désormais une enveloppe timbrée sera demandée aux candidats, qui devront la fournir s'ils souhaitent recevoir la fiche de maîtrise de l'anglais parlé.

3. Le programme du CAPES calqué sur celui de l'agrégation (en particulier en ce qui concerne Shakespeare).

Réponse : Un programme différent poserait des difficultés aux petites universités — et Shakespeare, comme l'ont fait remarquer certains, est toujours Shakespeare !

4. Pourquoi pas de questions sur les points de grammaire ?

Réponse : C'est envisageable.

5. Les questions sur la présentation de la nouvelle devrait suivre cette présentation.

Réponse : Rien ne s'y oppose en principe, mais cela risque de faire naître d'autres difficultés pour le candidat dans la gestion de son temps au cours de l'épreuve. Nous allons y réfléchir.

6. Numérotation des points de grammaire.

Réponse : Pour plus de clarté, on mentionnera GN, GV ou EC.

Au cours de la réunion d'autres précisions ont été apportées :

7. On va supprimer les références des extraits de manuels pour éviter les topos tout faits. Seule l'année de publication sera indiquée mais pas l'auteur ni le titre.

8. La fiche d'anglais parlé n'inclura pas le lexique ni la syntaxe, qui seront pris en compte dans la note de la présentation elle-même.

9. Pour la présentation de la nouvelle, on peut distinguer différents degrés d'élaboration qui fournissent en même temps des critères pour l'évaluation (pour plus de précisions sur ces niveaux d'analyse, voir l'introduction qui figure dans le rapport de la session de 1996).

De ce point de vue, à un niveau qui est plutôt de l'ordre de la description factuelle, on pourra chercher à valoriser ce qui, en soi, constitue déjà une forme de lecture : restitution fidèle du contenu événementiel ou encore de ce qu'on pourrait appeler la dimension anecdotique de la nouvelle, identification des principaux rouages du récit et de ses thèmes majeurs. Il va de soi, toutefois, qu'il ne peut s'agir là que d'un premier palier dans l'évaluation de cette partie de l'épreuve en langue étrangère.

LIVRES ET DOCUMENTS REÇUS

— Conférence des directeurs d'IUFM, *La formation des enseignants de langues vivantes étrangères dans les instituts universitaires de formation des maîtres*, Décembre 1996, 18 p.

— *ESP France Newsletter*, vol. 11, n°4, December 1996, Compte-rendu de livres (notamment les Actes de la journée des langues, Sorbonne, 26 novembre 1994), David Banks, 2 r des Saules, 29217 Plougonvelin (banks@univ-brest.fr).

— *Alizés (Trade winds)*, n°12, *Taboos* - October 1996.

— *Alizés (Trade winds)*, n°13, *CAPES 97, Celebration and other essays*, 233 p., ISSN 1155-4363. Comporte cinq articles sur le programme de CAPES 1997 dont trois sur la question de civilisation.

— *Les Cahiers de l'APLIUT*, vol. XVI, n°2, déc. 1996.

— *Cycnos*, vol. 13, n°1, 1996, 123 p., éd. André Muraire : Expressions et représentations de la sexualité dans le cinéma américain contemporain.

— *Cycnos*, vol. 13, n°2, 1996, 152 p., éd. Michel Lemosse : Éducation et religion dans les Îles Britanniques : Dieu à l'école, dieu et l'école.

— *EST Newsletter* (European Society for Translation Studies), n°9, November 1996.

— *The News*, TESOL France [Teachers of English to Speakers of Other Languages], n°15, Jan. 1997.

— *La Tribune Internationales des Langues vivantes (AELPL)*, n°20, novembre 1996.

— *Sources*, Revue d'études anglophones [CERCA, Université d'Orléans], n°1, 1996.

— *Dictionnaire de l'économie, de la finance et de la comptabilité (anglais/français et français/anglais)*, Paris, Economica, 1997, 503 p.

— Aquien, Pascal, *W.H. Auden : De l'Eden perdu au jardin des mots*, Paris, L'Harmattan, 1996, 286 p.

— Ayasch, Isabelle, *La Grande-Bretagne contemporaine, Mémento de civilisation bilingue*, Bréal Éditions, 1997, 251 p. 2^e édition corrigée.

- Banks, David, *Vole File*, Brighton: Pentagraph Press, 18 p., 1995. Recueil de poèmes de notre collègue de Brest. En vente chez l'auteur, 15,00F.
- Boireau, Nicole éd., *Regards sur The Caretaker de Harold Pinter*. Publ. du RADAC, Collection Coup de théâtre, 1977, pp. 184.
- Burgess, Anthony, *Petit Wilson et Dieu le Père*, trad. Dominique Goy-Blanquet, Paris, Grasset, 1996, 445 p.
- Chamorand, Elizabeth, *Le système de santé américain. Poids du passé et perspectives*, Paris, La Documentation française, 1996, 141 p.
- Chrétien, Maurice, avec la collaboration de F. Barret-Ducrocq, D. Becquemont et P. Jaudel, *John Stuart Mill: On Liberty*, Paris, Didier Erudition-CNED, 1996, 144 p.
- Cotte, Pierre, *Grammaire linguistique*, Didier Érudition-CNED, 1997, 180 p.
- Cotte, Pierre, *L'explication grammaticale de textes anglais*, Paris, Presses Universitaires de France, 1996, 330 p., 128F.
- Couturier, Maurice, *Roman et censure, ou la mauvaise foi d'Eros*, Champ Vallon, 1996, 256 p.
- Delanoë, Nelcya, et Joëlle Rostkowski, *Les Indiens dans l'histoire américaine*, Armand Colin-Masson, 1996, 192 p.
- Duchet, Jean-Louis et Jean-Michel Fournier, "Guide pratique, explicite et critique de l'*Oxford English Dictionary* (2nd ed.) sur CD-ROM. Compte rendu d'une première utilisation", *Les Cahiers du Forell* [Univ. de Poitiers], n°7, mai 1996, p. 329-348.
- Gensane, Bernard, éd., "Autour de Virginia Woolf", *Les Cahiers Forell* [Univ. de Poitiers], n°5, janvier 1996, 139 p.
- Gutleben, Christian, *Un tout petit monde, Le roman universitaire anglais, 1954-1994*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1996, 304 p., 140F. Avec en annexe une interview de David Lodge de 1991, et une bibliographie chronologique des romans universitaires de 1688 à 1994.
- Kipling, Rudyard, *Stalky & Co*, Textes choisis traduits de l'anglais, préfacés et annotés par Joseph Dobrinsky, Gallimard, Folio bilingue, 277 p.
- La Cassagnère, Christian, éd., *William Blake: des Chants d'innocence au Livre d'Urizen*, Paris, Didier Erudition, 1996.

- Lacroix, Jean-Michel, *Histoire des Etats-Unis*, Paris, PUF, Collection Premier Cycle, 1996, 590 p.
- Lecercle, Jean-Jacques, *La violence du langage*, trad. de l'anglais par Michèle Garlati, Paris, PUF, 1996, 285 p.
- London, Jack, *L'appel de la forêt*, *The Call of the Wild*, trad. Madame de Galard, rév. par Marie-Pierre Coutelle, avant-propos de Julie Pujos, Gallimard, Folio bilingue, 279 p.
- Louis, Jeanne-Henriette éd., *Separation from the World for American Peace Churches: Asset or Handicap?*, York, Sessions Book Trust, 1997, 62 p.
- Mourey, Jean-Pierre, éd., *Logiques de la fragmentation. Recherches sur la création contemporaine*, CIEREC/Travaux LXXXIX [Univ. de Saint-Etienne], 1996, 264 p.
- Roux, Louis, “Secrets d'état: du pouvoir et du savoir en Nouvelle Atlantide”, *Figures du souverain*, éd. Marie-Claire Rouyer, GERB, Université Michel de Montaigne-Bordeaux3.
- Royot Daniel, *L'humour et la culture américaine*, Paris, PUF, coll. “Perspectives anglo-saxonnes”, 1996, 290 p.
- Royot, Daniel, et Susan Ruel, *Médias, société et culture aux Etats-Unis*, Ophrys-Ploton, 1996, 142 p.
- Poyet, Albert éd., *Séminaire d'Études doctorales 1992-1996, Cultures anglo-saxonnes*, Université de Toulouse-le Mirail, 1996, 179 p.

La rubrique “Livres et documents reçus” fait état des ouvrages et documents récemment publiés qui ont été reçus par les membres du Bureau.

COLLOQUES

Les collègues à contacter dont le nom n'est suivi d'aucune adresse sont répertoriés dans l'annuaire de la SAES.

— *Du 2 au 4 mai 1997* : Colloque à l'E.N.S. de Fontenay, organisé par Clinamens, Observatoire de la littérature américaine, sur "2001: A Literary Iliad: American literature at the dawn of a new century". Marc Chénétier, e-mail chene@ens-fcl.fr

— *Le 5 mai 1997* : Journée d'études organisée par ELEXTRA (Etudes sur le Lexique et la Traduction) sur "Traduire l'humour", à l'Université de Lille III. Fabrice Antoine ou Mary Wood ou vanyper@univ-lille3.fr. Brigitte Vanyper, UFR Angellier, rue du Barreau, BP 149, 59653 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex. Tel./fax: 03.20.41.60.93.

— *Les 5, 6 et 7 juin 1997* : Colloque à l'IUT de Nancy 2, organisé par l'APLIUT, sur "Enseignement des langues et nouvelles technologies". Janet Atlan, tél. 03 83 91 31 45, fax 03 83 28 13 33, e-mail atlan@iuta.u-nancy.fr

— *Du 2 au 5 juillet 1997* : Colloque organisé par le centres d'Études Canadiennes de Rennes 2 en partenariat avec l'U. de Leeds et l'U. de Calgary, sur "Les femmes et les textes : langages, technologies, communautés." Marta Dvorak, U. de Rennes 2, fax 02 99 14 16 05, e-mail Marta.Dvorak@uhb.fr

— *En octobre 1997* : Colloque de FORELL à l'Université de Poitiers, sur "Le détail", organisé par Liliane Louvel, e-mail Bernard.Gensane@cri.univ-poitiers.fr

— *Les 13, 14 et 15 novembre 1997* : Colloque international organisé conjointement par l'Équipe de recherche sur les pays anglophones de l'Université de Caen et le CELCLA de l'Université de Rouen sur "News from Elsewhere: les révolutions s'exportent-elles ?" Contacter Ann Thomson, thomson@lve.unicaen.fr à Caen, ou Jean-Paul.Pichardie@univ-rouen.fr

— *Les 13, 14 et 15 novembre 1997* : Colloque international organisé par l'ERCMAIS, à l'Université de Perpignan, sur "Saveurs, senteurs: le goût de la Méditerranée". Paul Carmignani, tél. 04 68 66 20 00, fax 04 68 66 00 44.

— *Les 21 et 22 novembre 1997* : Culture populaire et culture aristocratique. Propositions de communications d'ici le 15 mai à Françoise

Deconinck-Brossard (Paris X-Nanterre): fadeco@u-paris10.fr, fax: 01.40.97.56.74

Les colloques déjà annoncés dans les bulletins précédents sont récapitulés dans un document accessible sur le site ftp de la SAES, à l'adresse suivante d'où il est transférable électroniquement :

ftp.univ-poitiers.fr/saes/Colloque/COLLOQ97.RTF

Les membres de la SAES qui souhaitent faire publier dans le *Bulletin* des informations concernant les colloques qu'ils organisent sont invités à envoyer les informations voulues, autant que faire se peut, par attachement à un courrier électronique adressé à Jean-Louis Duchet (duchet@univ-poitiers.fr).

Ils peuvent aussi envoyer directement leur annonce aux adhérents inscrits à la liste de messagerie de la SAES par un message électronique adressé à saes@cri.univ-poitiers.fr

LE CONGRÈS DE NICE **16, 17 et 18 mai 1997**

Annonces relatives au Congrès

Atelier *Image, Langage, Epistémologie* (responsable M. Baridon, tél. 03 80 66 37 95, fax 03 80 38 16 12 E-mail: michel.baridon@u-bourgogne.fr):

La relation Image/Langage et les avant-gardes comme voies de passage. Ex.: le cubisme et la poésie, le roman gothique et l'innovation en architecture, etc.

Les organisateurs d'ateliers sont invités à faire parvenir fin mars au plus tard le nombre de demi-journées souhaité, et au 15 avril la description des ateliers avec ordre de passage. Les organisateurs se réservent le droit de "ventiler" les demi-journées entre vendredi et samedi, de façon à équilibrer.

A tous les participants au congrès : réserver au plus vite une chambre, car les hôtels seront pleins et certains commencent déjà à afficher complet.

En ce qui concerne les transports, Nice s'occupe de demander des billets congrès auprès de la SNCF et d'Air Inter. Que les congressistes s'assurent cependant que ces tarifs sont plus intéressants que le tarif joker pour la SNCF ou le tarif promo chez Air Inter Navette. Pour AOM il existe un tarif week-end. On obtient le tarif congrès sur présentation de l'attestation d'inscription au Congrès, qui sera d'office envoyée par nos soins sur demande. Enfin, c'est

encore plus simple avec Air Liberté ou TAT, qui ont enregistré l'existence du Congrès sur ordinateur. Il suffit de le signaler au comptoir.

SOCIÉTÉ DES ANGLICISTES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Nouvelle adhésion ou Renouvellement / Modification

Mme Mlle M.

Nom: Prénom(s):

Dénomination de l'université et adresse complète:

.....

Grade ou fonction dans l'enseignement supérieur:

Position (cf. Annexe ci-contre):

Spécialité (cf. Annexe ci-contre):

--	--	--	--

Type de thèse (cf. Annexe ci-contre):

Adresse personnelle:

.....

- N° de téléphone personnel: à l'université:

- N° de télécopie personnel: à l'université:

- Adresse électronique:

Affiliation(s) à autre(s) société(s) (cf. Annexe ci-contre):

Date et signature:

L'A.G. a fixé la cotisation, à **partir de 1997**, à:

- **200 F** pour ceux qui auront choisi de payer par prélèvement, (100F. pour les retraités et professeurs honoraires)

- **210 F** pour ceux qui préféreront régler par chèque (105F. pour les retraités et professeurs honoraires).

Cette différence tient compte du travail et des frais qu'entraîne le paiement par chèque. Le choix du prélèvement automatique est la meilleure formule pour tout le monde puisque 1) cela évite les retards de paiements et 2) cela permet de diminuer les frais postaux d'appels de cotisations et de relance.

Pour adopter le prélèvement automatique, il suffit de remplir le formulaire joint et de le renvoyer **accompagné d'un RIB, un RIP ou RICE** à l'adresse figurant ci-dessous.

Nota: une demande de prélèvement doit être renvoyée **avant le 20/03** pour être utilisée dans l'année en cours. Renvoyée au-delà de cette date, cette demande ne pourra être valable qu'à partir de l'année suivante. La cotisation de l'année en cours ne pourra dans ce cas être acquittée que par chèque.

Ceux qui choisiront le paiement par chèque l'intituleront à **l'ordre de la SAES, CCP: 17869 71 R Paris** .

Dans tous les cas, joindre le présent formulaire et adresser l'ensemble au trésorier: Alain Cazade, 2 ter, rue Jean Fallay, 93250 Villemomble.

Important: Ne pas intituler le chèque au nom du trésorier. Aucun mandat ni virement direct au CCP. Merci.

Annexes

Code grade:	20	Assistant normalien doctorant
0 *	21	Docteur pays anglo. ou germ.
1 Professeur	22	Lecturer
2 Maître-assistant	23	Maître de langues
3 Assistant	Code type thèse:	
4 Associé	E	Etat
5 Chargé d'enseignement	3	3ème cycle
6 Recteur	N	Nouvelle thèse
7 Directeur de recherches	U	Université
8 Professeur certifié	P	PHD
9 Maître de conférences	A	Autres
10 Professeur agrégé	Code position:	
11 Assistant agrégé	0	en activité
12 Associé agrégé	1	honoraire
13 Professeur assistant	2	retraité
14 Docteur	3	émérite
15 Assistant associé	4	stagiaire
16 Ingénieur	5	vacataire
17 Attaché	6	détaché
18 Ater	8	contractuel
19 Allocataire moniteur normalien	9	en disponibilité

Liste des codages par spécialité:

6 16° s.	IN	Inde
7 17° s.	LEA	Langues étrang appliquées
8 18° s.	LX	Lexicologie
9 19° s.	LG	Linguistique
0 20° s.	LAF	Littérature africaine
AS Anglais de spécialité	LA	Littérature américaine
AF Anglais fiction	LE	Littérature anglaise
CI Cinéma	LC	Littérature comparée
CA Civilisation américaine	LF	Littérature fantastique
CB Civilisation britannique	LM	Littérature moderne
CE Civilisation élisabéthaine	MA	Moyen-Age
CV Civilisation victorienne	MU	Musique
CW Commonwealth	N	Nouvelle
DI Dialectique	PG	Pays de Galles
DD Didactique	PE	Peinture
DR Droit anglais	PH	Phonétique
EC Économie	PO	Poésie
CAN Études canadiennes	R	Roman
ES Études écossaises	STA	Statistique
IR Études irlandaises	ST	Stylistique
EP Études politiques	TN	Technique
G Gestion	TH	Théâtre
H Histoire	TL	Théorie de la lecture
ID Histoire des idées	TR	Traduction

SOCIÉTÉS DE SPÉCIALITÉ RATTACHÉES A LA SAES

S1	SFEVE	SOC. FR. D'ÉTUDES VICTORIENNES ET ÉDOUARDIENNES	Mme HAMARD
S2	SEC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES CONRADIENNES	M. DARRAS
S3	SEAA17/18	SOC. D'ÉT. ANGLO-AMÉRICAINES DES 17 ^e ET 18 ^e SIÈCLES	M. ARNAUD
S4	SSA	SOCIÉTÉ DE STYLISTIQUE ANGLAISE	M. MATHIS
S5	AMAES	ASSOCIATION DES MÉDIÉVISTES ANGLICISTES	M. CRÉPIN
S6	SEPC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES PAYS DU COMMONWEALTH	M. FABRE
S7	GERAS	GR. D'ÉT. ET DE RECHERCHES SUR L'ANGLAIS DE SPÉCIALITÉ	M. PERRIN
S8	CRECIB	CENTRE DE RECH. ET D'ÉT. DE CIVILISATION BRITANNIQUE	M. SERGEANT
S9	SOFEIR	SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ÉTUDES IRLANDAISES	M. BRENNAN
S10	ALAES	ASSOC. DES LINGUISTES ANGLICISTES DE L'ENS. SUPÉRIEUR	M. COTTE
S11	SEAC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ANGLAISES CONTEMPORAINES	M. GILBERT
S12	SDHL	SOCIÉTÉ D.H. LAWRENCE	Mme ROY
S13	SAIT	SOC. INTERTEXTUALITÉS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES	M. TEYSSANDIER
S14	SEC	SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ÉCOSSAISES	M. REVAUGER
S15	SFS	SOCIÉTÉ FRANÇAISE SHAKESPEARIEUNE	M. MARIENSTRAS
S16	ALOES	ASS. ANGL. POUR LES ÉT. DE LANG. ORALE DS L'ENS. SEC. & SUP.	M. DUCHET
S17	SERCIA	SOC. D'ÉT. & DE RECH. CINÉMA ANGLO-SAXON	Mme C. DE BEAUREGARD

Des formulaires d'adhésion et de prélèvement automatique peuvent être expédiés en attachement à un courrier électronique, sur demande adressée au secrétaire général (duchet@univ-poitiers.fr) pour les documents au format Macintosh, et au trésorier (cazade@dauphine.fr) pour les documents au format compatible IBM-PC.

Cotisation par prélèvement

Veillez prendre le temps de remplir soigneusement et complètement le formulaire de prélèvement ci-contre, et d'y adjoindre un relevé d'identité bancaire ou postal (RIB/RIP)

Les noms et adresse du débiteur sont les vôtres. Les numéros d'établissement et de guichet et la clé RIB sont sur votre RIB ou RIP mais doivent être recopiés. Dater et signez ensuite au-dessous pour autoriser le prélèvement. Faites figurer dans le cadre à droite l'adresse complète de votre agence bancaire. Celle-ci apparaîtra dans une enveloppe à fenêtre et doit être

assez lisible pour que la poste achemine le courrier sans erreur possible. Merci.

ICI S'INSÈRE LE FORMULAIRE DE PRÉLÈVEMENT

ADRESSES DES MEMBRES DU BUREAU

Alain CAZADE Trésorier	2ter rue Jean-Fallay 93250 VILLEMOMBLE Fax: 01 42 09 18 56. Tél.: 01 48 94 38 43 cazade@dauphine.fr
Ludmilla DELORME Vice-Présidente	49, av. de Belfort 33700 MÉRIGNAC Fax : 05 56 31 86 17. Tél.: 05 56 97 84 72 dlvp@lv.u-bordeaux2.fr
Jeanne DEVOIZE Vice-présidente	15, rue de Brissac 49000 ANGERS Fax: 02 41 24 92 67. Tél.: 02 41 87 60 25 devoize@univ-angers.fr
Jean-Louis DUCHET Secrétaire Général	4, rue Saint-Hilaire 86000 POITIERS Fax: 05 49 45 32 90. Tél.: 05 49 55 99 96 duchet@univ-poitiers.fr
Adolphe HABERER Président	1, route de Saint-Antoine 69380 CHAZAY D'AZERGUES Fax: 04 78 69 72 26. Tél.: 04 72 54 62 21 haberer@univ-lyon2.fr
Marie-Jeanne LAGADEC Secrétaire adjointe	130, boulevard Masséna 75013 PARIS Fax : 01 45 87 41 75. Tél.: 01 45 83 06 24
André MURAIRE Vice-président	L'Ombrienne, rue des Oliviers 06110 LE CANNET Fax: 04 93 37 55 36. Tél.: 04 93 31 44 47 muraire@unice.fr
Michel PETIT Secrétaire adjoint	Villa Coccinelle, 32 route Bleue 13620 CARRY-LE-ROUET Fax: 04 42 64 19 08. Tél.: 04 42 45 45 71 petit@newsup.univ-mrs.fr
Albert POYET Vice-président	48, allée des Martyrs de la Libération 31400 TOULOUSE Fax et tél.: 05 61 52 68 62
Michel PRUM Trésorier-adjoint	24, rue de la Providence, 95800 CERGY Fax: 01 30 75 05 65. Tél.: 01 30 30 95 30 prumm@aol.com

Le directeur de la Publication : Adolphe Haberer.

ISSN : 0982.3654

Imprimé par Reboul Imprimerie s.a., 2-4 r Etienne-Mimard, 42000 Saint-Etienne

Dépôt légal: 1^{er} trimestre 1997 : 1400 exemplaires. 28 pages.